ACCOMPAGNEMENT A LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE)





Objectifs

Accompagner le ou la candidat.e dans sa démarche VAE.Aider le ou la candidat.e à construire son dossier de validation VAE (Livret 2).Se préparer à l'entretien avec le jury VAE.

Contenus

Atelier méthodologique : expliciter le livret 2, analyser l'expérience acquise au regard des exigences du référentiel du diplôme visé, s'approprier une méthode de description des activités. Entretien expert : identifier et aider au choix des activités à décrire et valoriser dans le livret 2. Rechercher des éléments faisant la «preuve» des acquis. Suivi individuel : conseils rédactionnels. Atelier de préparation de l'entretien avec le jury VAE. Entretien Post jury avec l'accompagnatrice.

Pré-reauis

Avoir une décision de recevabilité positive pour le diplôme visé.

Modalités et délais d'accès à la formation

Prendre RV avec la Conseillère en Formation pour établir une proposition personnalisée. Entrée après validation du financement

Public concerné

Tout public, Salariés, Demandeurs d'emploi, Public spécifique

Accessible aux personnes handicapées

Durée

• Nombre d'heures au total : 16h à 24h, possibilité d'aménager le parcours du candidat en fonction de son profil.h

Méthodes pédagogiques

Accompagnement individuel, en présentiel ou à distance - Ateliers collectifs, possibilité de réaliser des stages en fonction du profil du candidat.

Modalités d'évaluation

• Entretien avec le jury VAE

Validation

Possibilité de valider un ou des blocs de compétences. Attestation de fin d'accompagnement.

Modalité de financement

- Financement individuelCPF
- Plan de développement des compétences
- Financement France Travail

Tarif

Prix maximum: 75€/heure.

Tarif donné à titre indicatif, modulable en fonction du projet et du statut du candidat. Pour une réponse sur mesure : nous contacter.

Résultat(s)

Pas de taux récent disponiblePossibilité de validation totale ou partielle. En cas de validation partielle, le GRETA vous propose un conseil post jury pour envisager la suite de votre parcours.

Débouchés et poursuites d'études

Bénéfices professionnels de la VAE :

- être reconnu dans son métier
- sécuriser son parcours professionnel
- faciliter sa mobilité professionnelle
- engager une évolution professionnelle.

Informations sur les débouchés et les métiers.

Information(s) diverse(s)

Pour tout renseignement relatif à la prise en charge financière de votre accompagnement VAE, contactez-nous.

Formation réalisée par GRETA Auvergne



Égalité Fraternité

